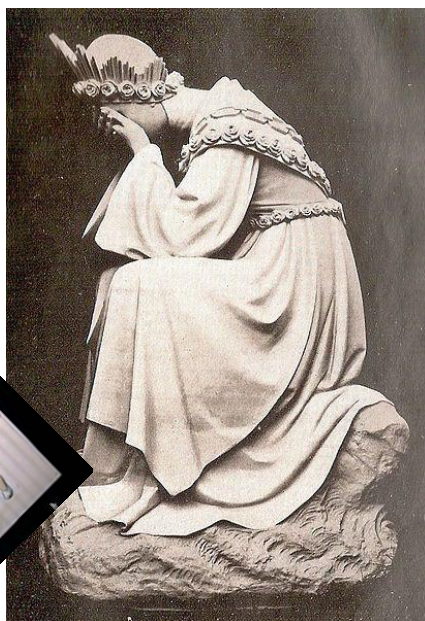


CORRUPTION DES MODES CORRUPTION DES MŒURS



Note de l'éditeur, Novembre 2017: Le livret qui suit est la copie d'un fascicule paru en 1962. Le texte d'origine est conservé, ainsi que la subdivision en chapitres. Quelques mots ont été changés (ex: tabacomanie devenue tabagisme). Seules ont été rajoutées les illustrations de couverture et quelques notes supplémentaires, marquées "notes de l'éditeur 2017".

SOMMAIRE:

I - A L'ORIGINE.....	6
II – LE VÊTEMENT DU BAPTISÉ.....	9
III – LE VÊTEMENT FÉMININ.....	14
IV – UNE OFFENSIVE SANS PRÉCÉDENT.....	21
V – LA CROISADE DE LA PURETÉ.....	31
VI – VOTRE RÔLE DANS LA CROISADE DE LA PURETÉ.....	34
1- La guerre au sans-gêne.....	34
2- La guerre à la vanité.....	36
3- La défense de la moralité publique.....	41

"la valeur et la prospérité d'un peuple résident non pas dans l'action aveugle d'une multitude confuse, mais dans l'organisation normale des familles saines et nombreuses ou règne, sous l'autorité respectée du père, sous la sage vigilance et la prévoyance de la mère, l'union intime et confiante des enfants". (PIE XII)

NOTRE PROGRAMME

- Edifier la sainteté du mariage et l'unité du foyer ravagé par les divorces.
- Défendre l'autorité des parents, leur liberté d'élever chrétiennement leurs enfants.
- Défendre l'enfance et l'adolescence contre la séduction des spectacles scandaleux, contre la licence pernicieuse d'une presse et d'une littérature sans contrôle (note de l'éditeur 2017 : aujourd'hui internet, télé, radio, films...).
- Revendiquer pour nos cités la décence et la dignité de la rue et des places publiques ; revendiquer le droit pour les citoyens catholiques de pratiquer ouvertement leur religion.
- Travailler, prier et offrir pour la conversion de la France, pour la sanctification du dimanche et des fêtes, pour l'exercice du culte public, pour la pratique de la justice, de la charité sociale, de la fraternité chrétienne entre tous les Français par leur réconciliation mutuelle dans le calme et dans l'ordre, en un mot dans la paix.

Toute notre action s'appuie sur les deux discours du Souverain Pontife aux Familles françaises (17 juin 1945 et 18 septembre 1951). En l'année du Centenaire de Lourdes, toutes ces intentions, fondement de notre action, ont été confiées à la Vierge Immaculée, secours des chrétiens.

NÉCESSITÉ DE CETTE BROCHURE

Il n'est pas un père ou une mère de famille autour de nous qui ne soit épouvanté de ce qui se passe parfois dans les meilleures familles. On assiste à une véritable dépravation des jeunes et à la désagrégation de foyers, suivie de séparations ou de divorces. Ceci montre que, **sans un coup d'arrêt et le retour aux vertus chrétiennes, nous assisterons sous peu à un retour au paganisme, puis à la destruction de notre société.**

Un prêtre de nos amis a bien voulu nous confier la conférence faite par lui aux Hommes du Sacré-Cœur, en janvier 1962. Celle-ci a le très grand mérite de nous replacer devant nos responsabilités de parents, en nous rappelant les enseignements de l'Église et les appels réitérés de nos Papes pour un retour à la simplicité de vie et à la vraie modestie chrétienne. Pour cela, **il faut que des parents courageux acceptent de s'engager à fond dans une véritable croisade pour la pureté des mœurs**, ce qui assurerait du même coup et le salut de notre pays et le retour à la foi qui ne peut cohabiter avec des mœurs païennes.

Nous n'avons jamais caché à nos lecteurs qu'il **s'agit là d'un de nos plus graves devoirs, celui que Pie XII nous a solennellement rappelé**, au cours de l'audience qu'il nous accordait le 18 septembre 1951, lorsqu'il s'écriait devant nous :

"...Pères de famille ici présents : il y a sur toute la face du monde, en tous pays, tant d'autres chrétiens, pères de famille comme vous, qui partagent vos sentiments ; coalisez-vous donc avec eux, bien entendu, sous la direction de vos Evêques, appelez à vous prêter leur puissant concours toutes les femmes et les mères catholiques, pour combattre ensemble, sans timidité comme sans respect humain, pour briser et arrêter ces campagnes de quelque nom, de quelque patronage qu'elles se couvrent et s'autorisent".

Il faut sauver nos foyers de la corruption menaçante. Pie XII, après nous avoir montré notre devoir, n' a pas manqué de nous indiquer le vrai moyen :

"Ayez confiance dans le secours de la Vierge Immaculée, Mère très pure, Mère très chaste, "Auxilium Christianorum: confiance dans la grâce du Christ, source de toute pureté, qui ne délaisse jamais ceux qui travaillent et qui combattent pour l'avènement et l'affermissement de son règne".

Le problème est d'une telle gravité que nous souhaiterions que nos amis acceptent de prendre en main la diffusion de cette brochure facile à répandre en vue d'une croisade en deux temps :

1° **grouper sur place quelques familles solides.**

2° **demandeur l'aide de quelques prêtres encore susceptibles de comprendre le danger présent et, avec eux, entreprendre les campagnes nécessaires par la parole, la prière et la persuasion.** Ceci afin que d'autres familles reviennent aux disciplines chrétiennes. Plus que nous, Notre-Seigneur et sa Sainte Mère désirent cette purification ! Les prières des Ordres contemplatifs doivent nous aider. **Craignons, si nous restons muets devant les scandales présents et si nous n'aboutissons pas à une réforme, de connaître le châtement de Sodome, ou même celui que connût l'Espagne en 1936.** Car les sociétés se décomposent, les familles se corrompent et les âmes se damnent.

"O Dieu, qui avez créé la nature humaine dans un état de dignité admirable, et qui l'avez rétablie d'une façon plus admirable encore, accordez-nous de participer à la divinité de Celui qui daigna partager notre humanité". (Offertoire de la Messe)

On ne peut nier que, depuis quelques années, la mode tend à dévêtir de plus en plus les femmes et les enfants. Devant ce fait, dont nous chercherons la cause tout à l'heure, avez-vous le droit, vous, époux et pères de famille, de dire en haussant les épaules : *"C'est sans grande importance ; la mode est l'affaire des femmes. Ne nous créons pas de nouveaux soucis, ne provoquons pas d'inutiles conflits, en nous aventurant sur ce terrain semé d'explosifs. Le mieux pour nous est de fermer les yeux"?*

Une intervention de votre part ne s'impose évidemment que s'il y a danger grave, soit pour la santé du corps, soit pour la santé de l'âme de ceux qui vous sont confiés — ou si, par leur façon de s'habiller, ceux dont vous avez la charge mettent en danger grave l'âme de leur prochain.

*"Il est impossible qu'il n'arrive pas des scandales, disait Jésus. **Mais malheur à celui par qui ils arrivent !** Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît au cou une meule de moulin et qu'on le jetât dans la mer, plutôt que de scandaliser un seul de ces petits. Prenez garde à vous-mêmes". (Lc XVII, 1-2).*

De nos jours, hélas, beaucoup ne mesurent plus les périls graves que la licence des modes fait courir à la fragilité humaine. De bons chrétiens, même, se laissent influencer par les théories libertaires à la J.-J. Rousseau, de *"l'homme naturellement bon"*, mais gâté par les "convenances" d'une société hypocrite, voire par les préjugés d'une religion routinière, toutes choses que la marche inéluctable du progrès obligerait à *"dépasser"*.

Et il ne manquera pas de bons apôtres qui tenteront d'endormir votre conscience en soutenant que c'est le fait de porter des vêtements qui provoque les curiosités malsaines et les mauvais désirs, et que si l'on habitait les enfants dès leur jeune âge à s'exhiber tout nus, ils n'en éprouveraient aucune gêne et seraient par là délivrés des tentations de la chair.

Que faut-il penser de tout cela?

I- A L'ORIGINE

Si nous ouvrons la Bible au chapitre II de la Genèse, v. 25, nous lisons qu'avant la chute Adam et sa femme étaient nus tous deux, sans avoir honte.

Mais au chapitre suivant, v. 7, dès qu'ils eurent désobéi, "*leurs yeux à tous deux s'ouvrirent, et ils connurent qu'ils étaient nus, et, ayant assemblé des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures*".

C'est par ce "*détail vestimentaire*" que le texte sacré caractérise la déchéance de nos premiers parents. **Avant la désobéissance, le resplendissement de la Grâce divine enveloppait comme d'un vêtement la personne humaine**, créée "*à l'image et à la ressemblance de Dieu*". La gloire divine nimbaït son corps parfaitement soumis à l'âme. Adam n'était pas troublé par sa propre nudité ni par celle de sa femme. Ils avaient reçu dans la paix de l'esprit et des sens l'ordre donné par le Créateur: "*Soyez féconds, et multipliez-vous*". Et c'est dans une parfaite candeur qu'ils se seraient associés à l'œuvre créatrice, s'ils n'avaient pas mangé du fruit défendu.

Leur corps était ennobli et comme irradié par la Présence divine, si bien que saint Ambroise a pu dire : "*Adam lui-même n'était pas nu, puisque l'innocence le vêtaït*" (de Isaac, V, 43). Saint Irénée met dans la bouche d'Adam, pécheur, ce cri de détresse : "*J'ai perdu le vêtement de la sainteté*". Et saint Jean Chrysostome explique ainsi l'expression "*leurs yeux s'ouvrirent*" : "*Ils connurent par expérience l'abîme du péché et de la grâce céleste qui les couvraient comme d'un splendide vêtement*".

C'est en se sentant dépouillés de ce nimbe d'innocence et de sainteté que nos premiers parents ont éprouvé de la honte et ont été portés à couvrir les parties du corps où désormais l'esprit aurait à soutenir le plus rude combat contre la chair révoltée. Et pour bien montrer que le soin d'Adam et d'Eve de se faire des ceintures de feuillage n'était pas une réaction passagère de leur conscience troublée mais l'expression d'un changement durable dans leur nature déchue, **Dieu leur fournit Lui-même des tuniques de peau de bêtes et "les en revêtit"**, ce sont les propres termes de la Bible. Et saint Jean Chrysostome les commente ainsi : "*ces mots doivent être pris dans ce sens que Dieu commande que ces tuniques existassent, et voulut que nos premiers parents s'en couvrissent afin que ce vêtement leur rappelât sans cesse leur désobéissance*".

Dans la nature parfaitement équilibrée de nos premiers parents, l'esprit dominait la chair. Le plaisir des sens n'apparaissait pas comme la félicité suprême, il n'était que la participation du corps au bonheur que l'âme éprouvait à accomplir la volonté du Créateur dans cette union totale de deux vies complémentaires, vouées à multiplier le nombre des élus.

La désobéissance d'Adam et d'Eve a rompu à tout jamais cet heureux équilibre. Tout homme ressent en lui la vérité de cet aveu du païen Ovide : "*Je vois ce qui est bien, je le vois et je l'approuve, et pourtant j'obéis au mal*". Aveu qui concorde avec celui de saint Paul: "*Je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas... Je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur, mais je vois dans mes membres une autre loi de ma raison et qui me rend captif de la loi du péché qui est dans mes membres. Malheureux que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort*"? (Rom. VII, 19-22-24) (Voir note 1 page suivante).

Suffira-t-il donc, pour me "délivrer de ce corps de mort", que je nie cette loi de péché qui est dans mes membres? C'est bien là l'illusion foncière du naturalisme qui, refusant d'admettre que Dieu ait jamais pu appeler l'homme à partager son propre bonheur, n'admet pas davantage que la révolte de l'homme contre son Créateur ait pu entraîner la déchéance et la rupture de l'équilibre de sa nature. Pour le naturalisme, la condition actuelle de l'homme est sa condition normale : l'homme est le seul artisan de son bonheur, limité à la vie présente. On comprend, dans cette perspective, que l'homme soit invité à oublier sa honte instinctive et à rejeter, quand la saison ne l'oblige pas à se protéger du froid, les vêtements qui sont comme les témoins de sa déchéance.

Note 1: Si l'on veut préciser la nature de ces ravages commis en nous par le péché originel au chapitre de la chair, on doit dire que **les sens et tout particulièrement la vue, qui, avant la chute, auraient eu pour fonction de renseigner la raison sur les choses extérieures de façon à la mettre en état de juger et de décider en toute liberté, agissent maintenant directement sur les organes de la génération, comme chez les animaux. La raison n'est bien souvent avertie que par l'émoi provoqué dans la sensibilité, émoi que vient renforcer l'imagination, sans demander permission à la raison.**

C'est ainsi « *que la loi de la chair lutte contre la loi de la raison* ». Evidemment, l'imagination n'attend pas forcément une excitation des sens pour se mettre en branle et provoquer les mauvais désirs, en particulier à l'âge de la puberté et chez ceux qui ont pris l'habitude de rechercher le plaisir de la chair. C'est elle, notamment, qui suscite cette forme très funeste de désir qui s'appelle la curiosité malsaine. Curiosité qui peut devenir chez certains une véritable obsession. Il arriva parfois que le dévêtissement total du corps en plein air apaise momentanément cet état d'érotisme, et que des personnes qui ne sont pas foncièrement vicieuses, soutenues par un certain point d'honneur, arrivent à se dominer et à éviter (tant que dure cette expérience) toute entreprise répréhensible. Mais les désirs charnels ne sont point pour cela atteints et n'en reviendront que de plus belle à l'assaut dès qu'aura repris la vie ordinaire, acclimatant insidieusement dans l'âme les plus graves déformations de conscience : perte du sens du péché (en particulier du péché intérieur de curiosité malsaine et de regards déshonnêtes) ; théories libertaires du droit à l'assouvissement des désirs de la chair, considérés comme un besoin naturel à l'instar du besoin de se nourrir ; apologie de l'amour libre — voire de l'homosexualité — comme moyens normaux de se délivrer des obsessions sexuelles et du vice solitaire. Il n'est pas douteux, quoi qu'en disent les protagonistes intéressés du nudisme, que ces promiscuités sans voile entre hommes et femmes sont un chemin aisé pour franchir les barrières de la timidité et... du vêtement protecteur.

A cela viennent s'ajouter les aberrations freudiennes, invitant à se libérer (ou à se préserver) des "*complexes psychiques de refoulement*", en donnant satisfaction aux soi-disant exigences de la nature. Ainsi se prépare insidieusement dans l'esprit d'un grand nombre le rejet de toute morale conjugale, familiale et chrétienne. Précisons d'ailleurs que la perturbation provoquée par le péché originel dans notre nature n'a pas annulé l'ordre primitif du Créateur disant à Adam et Eve : "*Soyez féconds et multipliez-vous*". La grâce du Christ a même élevé le mariage à la dignité d'un sacrement. Aussi bien, ceux qui ne sont pas appelés à la virginité parfaite peuvent-ils trouver, dans le mariage, un certain apaisement des sens. Saint Paul dit clairement : "*Ceux qui ne peuvent se contenir, qu'ils se marient ; car il vaut mieux se marier que de brûler*" (I Cor., VII, 9). Mais il est vain de chercher à se libérer de l'obsession des sens, en particulier de la curiosité mauvaise, en leur donnant satisfaction par le spectacle de nudités. Tout comme il est vain de vouloir calmer la soif d'un alcoolique en lui versant une rasade d'alcool, ou remédier à l'inquiétude d'un morphinomane en lui faisant une piqûre : on pourrait bien, dans tous ces cas, obtenir un apaisement momentané, mais on ne fera qu'enraciner plus profondément le mal.

En dehors de l'usage légitime du mariage, le seul moyen de se libérer de l'obsession des sens, c'est de cultiver la joie des enfants de Dieu, la vénération de la Divine Présence en nous, la Sainte Espérance du bonheur du ciel qui surpasse tout ce que l'œil de l'homme peut voir et tout ce que son esprit peut imaginer de plus beau ; cela joint à une grande sobriété (en particulier abstention d'excitants, comme les athlètes), et une discipline inflexible des sens, évitant notamment d'arrêter les regards sur tout ce qui pourrait provoquer les mauvais désirs. La Bible nous donne, de cette discipline des yeux, un exemple admirable dans la personne de Sem et Japhet, refusant de venir voir leur père ivre et nu, et le couvrant en marchant à reculons ; à son réveil, "*Noé bénit Sem et Japhet et maudit Cham qui avait pris plaisir à voir la nudité de son père*" (Gen. IX, 22-27).

Si l'accent est mis sur ces choses très positives que sont, pour un croyant, la Divine présence et la Béatitude éternelle, il n'y aura pas de « *refoulement* », mais "*véritable libération, purification de l'œil intérieur*", qui deviendra plus apte à goûter les choses de Dieu. "*L'homme naturel ne perçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu*" (I Cor., II, 14).

« *Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu* » (Mt., V, 8).

II- LE VÊTEMENT DU BAPTISÉ

Pour nous, chrétiens, le remède ne peut consister à nier les ravages commis dans la nature par le péché originel. A la question angoissée : "*Qui me délivrera de ce corps de mort*", saint Paul ne répond pas : "*Moi-même, en me persuadant que je suis indemne*", mais il répond magnifiquement : "*Grâces soient rendues à Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur*" (1-c. 25).

Et certes, le vêtement d'innocence nous est rendu au baptême, puisque nous sommes lavés de la tache originelle et adoptés par Dieu comme ses enfants en Jésus-Christ. En signe de quoi, le prêtre donne aux adultes qu'il baptise **une tunique blanche** (représentée dans le baptême des petits enfants par le bonnet blanc), en disant: "*Recevez ce vêtement blanc. Puissiez-vous le porter sans tâche jusqu'au Tribunal de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de manière à posséder la vie éternelle*". Ce que le Catéchisme Romain explique ainsi : "*Ce symbole signifie aussi bien la splendeur de la résurrection pour laquelle le baptême nous a fait naître, que l'éclat de la beauté dont l'âme est ornée par le Saint Baptême, après effacement de la tâche du péché. Enfin, il signifie aussi l'innocence et l'intégrité que le baptisé doit garder toute sa vie*".

Le vêtement blanc du nouveau baptisé est donc un rappel du vêtement de sainteté qui enveloppait le corps d'Adam avant la chute. Il n'est plus un signe de déchéance, une ceinture de peau pour cacher sa honte ; c'est un vêtement "rayonnant de la gloire, de l'innocence et de l'incorruptibilité". Le sentiment instinctif de pudeur doit être, chez le baptisé, sublimé en respect de son corps, *Temple vivant de la Sainte Trinité*, couvert de vêtements faits de main d'homme, en attendant d'être vêtu de lumière divine lors de la Résurrection. Mais, et je laisse ici la parole à Pie XII dans son discours du 22 mai 1941, à la Jeunesse Féminine d'Action Catholique de Rome:

"...Si la grâce, purifiante et sanctifiante, qui vous a réconciliées avec Dieu comme filles d'adoption et héritières du Ciel, a effacé dans votre âme le péché originel, elle n'en a pas moins laissé le triste héritage d'Adam, qui est ce déséquilibre intérieur, cette lutte, que sentait même le grand apôtre Saint Paul, qui, tout en se complaisant dans la loi de Dieu selon l'homme intérieur, voyait dans ses membres une autre loi, celle du péché : loi des passions et des inclinations désordonnées, qui ne se laissent jamais pleinement dompter, et avec lesquelles, allié de la chair et du monde, conspire un ange de Satan, dont les tentations molestent les âmes. Telle est la guerre entre l'esprit et la chair, si ouvertement attestée par la Révélation divine, que, à l'exception de la Vierge Bienheureuse, il est vain de s'imaginer qu'une vie humaine existe, qui soit à la foi pure et vive, sans vigilance et sans combat. Ne donnez point dans l'illusion de croire votre âme insensible aux excitations, invincible aux appâts et aux périls. Il est vrai que l'habitude, souvent, réussit à rendre l'esprit moins sujet à de telles impressions, surtout lorsqu'il en est détourné, et absorbé dans ses forces vives, par l'exercice d'une activité professionnelle ou intellectuelle plus élevée (voir note 2). Mais s'imaginer que toutes les âmes si enclines au sentiment, savent se rendre insensibles aux excitations jaillissant des images, qui, colorées des appâts du plaisir, saisissent l'imagination, imaginer cela serait supposer que

Note 2: Le Pape pense ici sans doute aux médecins et à tous ceux que leur profession oblige à voir le corps humain dans sa nudité pour lui donner des soins. Il est certain qu'ils ont "grâce d'état" pour ne pas en être troublés. Encore faut-il déplorer que l'initiation à ces professions soit trop souvent marquée par des grivoiseries... peu dignes de chrétiens et par des expériences qui ne sont pas innocentes.

puisse jamais cesser ou diminuer la maligne complicité que ces périlleuses instigations trouvent dans les instincts de la nature humaine, déçue et désordonnée".

Voilà qui situe très exactement le problème et qui répond d'avance à l'objection de certaines natures privilégiées ou de tempéraments particulièrement froids, qui, n'éprouvant pas de trouble à la vue de la chair nue, ne soupçonnent pas quels terribles combats d'autres (qui sont le plus grand nombre) ont à soutenir. Il arrive ainsi que des femmes ou des jeunes filles chrétiennes s'exhibent dans des costumes provoquants, sans se douter qu'elles sont, pour beaucoup d'hommes et de jeunes gens (voir note 3), un scandale au sens propre du mot, une occasion de chute, dont la responsabilité retombe en partie sur ceux qui auraient dû les avertir. De même, beaucoup de mamans ne se doutent pas que la culotte trop courte de leur petit garçon ou le short de leur petite fille peuvent être occasion de chute pour un jeune homme, voire pour un homme marié. Dans les deux cas, à n'en pas douter, votre responsabilité de chefs de famille est engagée. **Vous ne pouvez pas vous en laver les mains.**

Que dans l'éducation du petit baptisé on parle moins de honte que de respect, qu'on lui inspire la fierté de cette Présence divine et de cette destinée glorieuse qui doit un jour communiquer à son corps ressuscité les privilèges de l'esprit, que l'on justifie à ses yeux le port de vêtements très décents par l'analogie du pavillon de soie dont on couvre entièrement le ciboire quand il contient les Hosties consacrées: très bien. Il vaut toujours mieux centrer l'éducation sur Dieu qui nous fait l'insigne honneur d'habiter en nous, que sur le péché qui nous guette. Mais il est évident que ce respect de la Présence divine ne peut être inspiré par "*des vêtements, comme disait Pie XII, si exigus ou tels qu'ils semblent faits plutôt pour mettre davantage en relief ce qu'ils devraient voiler*". **On n'imagine pas Notre-Seigneur Jésus-Christ revenant sur terre en short, ni la Très Sainte Vierge en décolleté, ou avec une robe sautant aux genoux. Bien au contraire, on a pu remarquer, dans toutes les apparitions dont ils ont favorisé en notre temps des âmes privilégiées, que Notre Seigneur et sa Sainte Mère portaient d'amples vêtements, couvrant tout le corps et ne laissant paraître que le visage, les mains et les pieds. Comme si, dans ces manifestations surnaturelles, Ils avaient voulu témoigner solennellement contre l'impudicité et le sans-gêne, et confirmer ce que la Sainte Vierge disait à la petite Jacinthe de Fatima : "*Il viendra des modes qui feront beaucoup de peine à Notre Seigneur*".** Sans doute, on ne conçoit guère, dans nos pays et en notre temps, que l'on puisse persuader aux hommes et aux garçons de revenir à la longue tunique que portent encore les peuples de race blanche en Palestine et en Afrique. Mais ce qui ne saurait être en aucun cas toléré, c'est la mode des shorts et des culottes de plus en plus courtes pour les garçons. D'honnêtes mères de famille ne semblent pas se douter qu'il y a là une occasion de chute pour de grands garçons qui, sans être à proprement parler des homosexuels, sont sensibles à tout étalage de chair nue, sans distinction de sexe. Certains même, qui seraient en état de défense instinctive contre toute pensée inavouable concernant une jeune fille ou une fillette, se laisseront prendre, à la vue d'un jeune garçon, par une de ces amitiés troubles qui peuvent complètement les déboussoler et avoir de non moins funestes conséquences pour l'enfant qui aura été l'objet de tendresses indiscrettes. Il est certain également, que cette mode impudique favorise étrangement les attouchements et les excitations au vice solitaire, qui se pratiquent à l'insu de tant de parents. (Voir note 4)

Note 3: Parfois même, hélas, pour des séminaristes et des prêtres... quelle responsabilité!

Note 4: De même les culottes trop collantes, outre qu'elles dessinent trop les formes et peuvent de ce fait provoquer chez les autres de mauvaises pensées, peuvent engendrer chez le garçon des excitations qui l'induisent ensuite au vice solitaire.

C'est le devoir des pères de famille d'éclairer leurs épouses sur ces dangers divers et de ne pas tolérer que leurs jeunes garçons soient exposés, par un costume trop réduit, à de semblables aventures, ou qu'ils soient pour d'autres garçons (voire pour certaines fillettes) l'occasion de pensées déshonnêtes ou de mauvais désirs. Qui pourrait d'ailleurs prendre à la légère ce solennel avertissement que le Pape Pie XII donnait dans le discours déjà cité :

"O mères chrétiennes, si vous saviez quel avenir d'angoisses et de périls, de hontes mal contenues, vous préparez à vos fils et à vos filles, en les accoutumant à vivre à peine couverts, et en leur faisant perdre le sens de la modestie, vous rougiriez de vous-mêmes, et vous redouteriez l'injure que vous vous faites à vous-mêmes, le tort que vous causez à ces enfants que le Ciel vous a confiés pour les élever chrétiennement".

Une culotte n'est vraiment décente que si elle couvre complètement les cuisses, même quand le garçon est assis. C'est-à-dire qu'elle doit descendre au bas des genoux en position debout. C'était la règle, il y a quelques années, pour tous les scouts et ils ne s'en portaient pas plus mal.

Aujourd'hui, des hommes, des pères de famille s'exhibent en short extra court : ils ne se rendent pas compte que, **même si leur peau velue n'excite aucun mauvais désir, ils contribuent à enraciner dans les mœurs cette mode funeste et que ce débraillé ne contribue pas à inspirer le respect à leurs enfants.**

Qu'on adopte un pareil costume quand on pêche à la truelle ou au filet, passe. Nous savons par l'Evangile que les apôtres ne se faisaient pas scrupule pour quitter leur tunique pour ce genre de travail : quand, après la Résurrection, Jésus apparut au bord du lac, au petit jour, à sept de ses disciples qui avaient pêché toute la nuit sans rien prendre, Saint Pierre *"qui était nu (voir note 5) ceignit sa tunique"* avant de se jeter à l'eau pour rejoindre le Divin Maître. Mais ni la bicyclette, ni la marche à pied, ni même les travaux des champs ne justifient un costume aussi réduit. La bicyclette exigerait au contraire des précautions spéciales, pour que le vent ne découvre pas ce qu'on ne doit pas voir. **Et nous saisissons précisément dans le geste de saint Pierre "ceignant sa tunique" aussitôt qu'il a entendu dire par Jean "C'est le Seigneur", combien le respect de la Présence de Jésus était, pour ses familiers, motif de se vêtir décentement.** Tant pis si, en se jetant à l'eau tout habillé, il devait mouiller son vêtement.

C'est ce sentiment issu de la foi qui doit inspirer tous ceux qui s'approchent de l'autel : sauf évidemment les temps de persécution, un prêtre ne doit pas célébrer les Saints mystères sans être revêtu de la soutane et de l'aube. Le serviteur de messe devrait lui aussi porter l'aube, ou la soutane, ou le surplis. Il est en tout cas inadmissible que l'on serve la Sainte Messe en short ou les bras nus. Bien mieux, lorsque, au temps des invasions barbares, les laïcs ont commencé d'abandonner la longue tunique, l'Eglise en a maintenu l'usage pour ses ministres, même dans la vie courante, pour rappeler sans cesse à eux-mêmes et aux fidèles leur caractère de consacrés. Seuls ceux pour qui l'histoire du monde commence en 1789 peuvent prendre au sérieux la légende récemment lancée dans le public, d'après laquelle la soutane serait tout juste centenaire.

Note 5: *"Qui était nu"*, c'est-à-dire, de l'avis des commentateurs les plus au courant des usages anciens, vêtu seulement d'un sarreau sans manches. (Evangile selon St Jean, par le R. P. Durand, Collect. Verbum Salutis, p. 524).

III -LE VÊTEMENT FÉMININ

Semblablement, la robe des femmes et des jeunes filles, quand elle est suffisamment longue et ample, inspire le respect de cette autre fonction sainte qu'est la maternité ou de cet état privilégié dans l'Eglise qu'est la virginité. Celles qui adoptent maintenant le pantalon ne se rendent peut-être pas compte qu'elles abdiquent par là leur féminité: ce qui est grave, car Dieu n'a pas voulu la confusion des sexes, et la femme, la jeune fille qui joue même inconsciemment à l'homme risque fort de perdre cette délicatesse, ce respect de soi, cette modestie aux deux sens du mot (voir note 6), qui sont les gardiennes de la fidélité conjugale et de la virginité, et comme le réservoir des trésors de dévouement et d'abnégation que Dieu a mis au cœur de la femme.

Sans compter que le pantalon, généralement collant et associé à un petit juste-au-corps qui ne voile pas du tout les formes, constitue pour les hommes et jeunes gens une occasion de mauvais désirs aussi redoutable que les jupes au genou laissant voir des mollets nus (mollets jamais dévoilés avant les années 20, note de l'éditeur 2017), **ou, ce qui ne vaut pas mieux, parés de bas transparents.** Pantalons collants, jambes apparentes, ou vêtements transparents, autant de modes à réprocher sévèrement comme étant causes de bien des péchés. **On arguera, bien à la légère, de la commodité. Mais, de quel poids est cet argument quand il est mis en balance avec la perte des âmes ?** Quelle femme croyante ne serait pas touchée par cet avertissement de Pie XII, dans le discours déjà cité:

"En acceptant de suivre telle ou telle mode audacieuse, elles font, par leur exemple, tomber les dernières hésitations qui retiennent une foule de leurs sœurs loin de cette mode, capable de devenir pour elles une source de ruine spirituelle. Tant que certaines toilettes provocantes restent le triste privilège de femmes d'une réputation douteuse, et quasi le signe qui les fait reconnaître, nul n'osera les adopter. Mais dès qu'elles seront portées par des personnes au-dessus de tout soupçon, on n'hésitera plus à suivre le courant, un courant qui entraînera peut-être aux pires chutes".

On invoquera peut-être, plus légèrement encore, le cas de sainte Jeanne d'Arc qui prit "vêtement d'homme" quand elle quitta Domrémy pour aller à la guerre. C'est oublier que la Pucelle choisit précisément un pourpoint très fortement attaché aux chausses par des aiguillettes pour décourager les tentatives d'une soldatesque sans scrupules et que cet ensemble était complété par une huque, semblable pour la coupe à la dalmatique des diacres, et descendant jusque vers les pieds. Que les femmes d'aujourd'hui préfèrent le pantalon à la sottise des jambes nues en plein hiver, on les comprendrait ; mais, alors, qu'elles mettent une robe, ou une huque par-dessus ! (voir note 7)

Autre immodestie tout à fait condamnable : le décolleté. Ecoutez ce petit sermon de saint Félix de Cantalice à une grande dame qui l'avait mandé pour qu'il lui parle du Bon Dieu:

"Vous blessez votre honneur, ma chère sœur, en faisant ce qui ne vous sied pas et qui n'est pas honnête. N'avez-vous pas honte de vous montrer en public la poitrine découverte? Une marchandise exposée au public est une marchandise à vendre, et un trésor montré à tout le monde est une invitation aux voleurs. Pourquoi découvrir votre poitrine, si ce n'est pour plaire? Mais par là, vous scandalisez les enfants, vous excitez dans les hommes des désirs déshonnêtes, vous blessez la conscience des faibles" (Acta Sanctorum tome XVIII, p. 241).

Note 6: Modestie aux deux sens du mot: à la fois humilité et respect de soi.

Note 7: Tous les médecins sérieux dénoncent les ravages commis dans la santé des femmes par les jambes nues ou insuffisamment couvertes en hiver et par les talons hauts. Mais plutôt périr que de ne pas suivre la mode !

Et il lui cite la terrible parole de Jésus sur le scandale. La dame, promet de s'amender et tint parole. (voir note 8)

Couvrir le corps de façon qu'il ne puisse être une occasion de chute pour un homme, telle est la première exigence de la modestie chrétienne à l'égard du vêtement féminin, comme de tout vêtement de baptisé.

Mais ce but ne serait pas atteint si, par son luxe, le vêtement lui-même était susceptible de capter les regards de l'homme. Le prophète Isaïe donnait, comme raisons déterminantes de la destruction de Jérusalem, ces deux choses : les blasphèmes du peuple et le luxe des femmes:

"Parce que les filles de Sion sont devenues orgueilleuses, qu'elles s'avancent la tête haute, lançant des regards, marchant à petits pas, et faisant sonner les anneaux de leurs pieds, le Seigneur rendra chauve le crâne des filles de Sion, et les dépouillera de leurs cheveux..." (Is. III, 16-17)

Les Pères de l'Eglise ont été unanimes à condamner le luxe par lequel les femmes cherchent à attirer les regards. Voici ce que dit saint Cyprien :

"Plus la parure d'une femme est soignée, plus sa pudeur est en baisse. Si tu tresses ta chevelure et si tu te produis en public, tu attires sur toi les yeux de la jeunesse. Et à supposer que tu ne périsses pas toi-même, tu perds les autres, tu es pour ceux qui te voient un glaive et un poison. Tu ne peux prétendre que d'âme tu es chaste et pudique : ta parure immodeste, l'indécence de tes vêtements démontrent le contraire... Ce sont les anges apostats qui enseignent à marquer les yeux d'un cercle noir, à peindre les joues d'une rougeur menteuse, à donner aux cheveux une teinte artificielle, à éliminer le ton naturel de la bouche et de la tête par des procédés factices". (De disc, et hab. Virgin.).

Saint Augustin n'interdit pas aux femmes mariées les ornements d'or et les vêtements précieux quand elles les portent pour plaire à leur mari. C'est parfois bon pour éviter qu'il ne leur soit infidèle. Mais, dit-il:

"Pour ce qui est d'avoir la tête nue, alors que l'Apôtre prescrit aux personnes du sexe de porter un voile, c'est une chose inconvenante et répréhensible, même pour les femmes mariées (voir note 9). De même, user de fard et de teinture afin de se blanchir ou de se rougir, c'est là une supercherie mensongère par laquelle je ne crois pas que les maris eux-mêmes veulent se laisser tromper... Le vrai ornement, surtout des chrétiens et des chrétiennes, loin d'être un fard menteur, loin d'être la magnificence des ornements d'or ou des vêtements de prix, consiste dans l'honnêteté des mœurs". (Ep. 245).

Ayez soin, maris chrétiens, de faire comprendre à vos femmes qu'elles n'ont nul besoin pour vous plaire d'user de "supercherie mensongère" et que ce qui vous intéresse, ce ne sont ni leurs fards, ni leurs oripeaux, mais leur cœur.

Les toilettes luxueuses des femmes ne sont d'ailleurs pas seulement un piège pour les hommes assez sots pour s'y laisser prendre. Elles sont, pour les femmes, une source de dissipation, qui dessèche le cœur et les rend impropres à tout dévouement.

Note 8: Voir plus loin, au chapitre V, les règles de modestie édictées par la Sacrée Congrégation des Religieux.

Note 9: (Note de l'éditeur 2017) Saint Thomas d'Aquin enseigne qu'une femme peut être excusée, voire dispensée de porter un voile dans le monde, si la coutume est d'aller tête nue. Mais il précise que l'on ne peut cependant dans ce cas parler de coutume louable. C'est en ce cas une tolérance.

Saint Jean Chrysostome disait aux coquettes de son temps :

"Avec vos lèvres rougies, vous ressemblez à des ours qui descendent du carnage. Toute votre tenue respire mollesse et vanité. Vos lourds colliers sont le symbole des chaînes qui vous entravent et vous empêchent d'aimer. Vous avez toujours de l'argent pour vous faire des mises en plis, pour votre bottier, mais pas pour le Christ qui est mort pour vous et vous tend la main en la personne de ses pauvres". (voir note 10).

Et saint Augustin, avec moins de véhémence, mais non moins de justesse :

"Plus on recherche les ornements du corps, moins on se soucie des ornements de l'âme ; moins on se met en peine des parures extérieures, plus l'âme se pare de bonnes œuvres et de vertus." (Sermon XVIII, De verbis apostolicis).

Dans un bref adressé à une jeune femme française, auteur d'une brochure courageuse sur ce sujet, le Pape Pie IX disait avec plus de précision encore, au sujet de ce "pernicieux fléau du luxe" :

"C'est lui qui, par les soins recherchés du corps et de la chevelure, soins qu'on renouvelle même plusieurs fois par jour, c'est lui qui absorbe le temps qu'on devrait consacrer aux œuvres de piété et de charité et aux devoirs de la famille ; c'est lui qui provoque aux réunions brillantes, aux promenades publiques et aux spectacles ; c'est lui qui apprend à courir de maison en maison, sous prétexte de devoirs à remplir, et à s'y livrer à l'oisiveté, à la curiosité, aux conversations indiscrettes.

"C'est lui qui sert d'aliment aux mauvais désirs, lui qui consomme les ressources que l'on devrait réserver pour ses enfants, et enlève à l'indigence les secours qui lui viendraient si à propos.

"C'est lui qui souvent désunit les époux, et plus souvent encore empêche la conclusion des mariages ; car il se trouve à peine des hommes qui consentent à se charger d'une si énorme dépense..."

"Or, l'expérience le démontre, cet éloignement du mariage fournit au désordre un nouvel aliment. En outre, c'est à peine si ces frivolités qui désunissent la famille permettent l'entretien d'une mutuelle intimité, c'est à peine si l'on accorde à la religion ce que réclame la pratique la plus commune. On sacrifie au luxe l'éducation des enfants, on abandonne pour lui le soin des intérêts domestiques. Il n'y a plus d'ordre dans la maison, elle est bouleversée. Dès lors, on encourt la réprobation de l'Apôtre : "Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et surtout de ceux de sa maison, il a renié la foi et est pire qu'un infidèle". Mais comme une ville se compose de familles, une province de villes, un royaume de provinces, la famille ainsi gâtée, corrompue, empoisonne de sa contagion la société toute entière et lui prépare insensiblement ces calamités qui aujourd'hui nous accablent de toute part.

Note 10: C'est ce texte de saint Jean Chrysostome que citait l'abbé Wurtz, dans la chaire de Saint-Nizier de Lyon, au moment où Pauline Jaricot, fardée, et parée comme une princesse, entra à l'église. Ces paroles la bouleversèrent. Quand le prêtre descendit de chaire, elle le suivit à la sacristie : "Monsieur l'abbé, votre sermon m'a troublée. Voudriez-vous m'expliquer en quoi consiste la vanité coupable ?

-Mon enfant, pour la plupart des femmes, cette vanité consiste à se parer pour attirer les regards et devenir l'idole des créatures. Pour d'autres, elle est toute entière dans ce qui retient le cœur captif, alors que Dieu l'invite à monter plus haut".

Pauline Jaricot, après plusieurs semaines de lutte, brisa "les chaînes qui l'empêchait d'aimer".

"Je pris le parti extrême, car il m'était si terrible de briser avec mes habitudes de luxe et de richesses, que, les premiers mois de ma conversion, je souffrais cruellement quand je me montrais en public. J'évitais de regarder les costumes de mes amies, car ces choses avaient encore pour moi un si grand attrait que jamais je n'aurais pu guérir cette sottise vanité si je l'eusse ménagée".

Elle trouva la joie dans cette victoire ; elle fonda la Propagation de la Foi et le Rosaire Vivant, et fut l'amie de tous les déshérités.

"Fasse le ciel qu'un grand nombre de femmes s'unissent à vous pour détourner d'elles-mêmes, de leurs proches et de la patrie, la cause de tant de maux, et que, par leur exemple, elles apprennent aux autres à rejeter loin d'elles tout ce qui dépasse le soin d'une parure honnête. Que toutes se persuadent bien que, pour se concilier l'estime et l'affection de leurs maris, elles n'ont pas besoin de coiffures si coûteuses, de toilettes si splendides, mais bien plutôt de cultiver leur esprit, de cultiver leur cœur, de cultiver la vertu, car toute leur gloire vient du dedans".

En résumé, nous dirons que le vêtement féminin, pour être digne d'une chrétienne, doit, en tout lieu :

- Couvrir le corps de telle façon qu'il ne puisse être occasion de chute pour personne (Et ceci vaut également pour les enfants, garçons et filles).
- Etre exempt de tout artifice destiné à attirer les regards.
- Ne pas accaparer les soins de la femme, au point de dessécher son cœur, de l'engager dans des dépenses offensantes pour la misère d'autrui et de la détourner de ses devoirs.
- Maintenir la femme dans cet esprit d'humilité sans lequel elle ne peut faire son salut et sans lequel l'ordre voulu par Dieu dans la famille est bouleversé.

Le R.P. Emmanuel, l'apôtre de la modestie chrétienne au Mesnil-St-Loup, avait coutume de dire :

"Il y a parenté entre luxe et luxure".

"Là où la vanité entre, la piété s'en va".

"La crise de la vanité chez une femme est décisive : est-elle heureusement surmontée, pour elle c'est le salut".

"Les hommes ne sauraient en général être chastes, si les femmes en général ne sont pas modestes".

"C'est une nécessité que l'on puisse distinguer les chrétiennes des mondaines et comment les distinguer autrement que par leur modestie"?

"La modestie est une des marques de la présence du Saint-Esprit dans une âme".

"Le renoncement à la vanité et aux vanités fait partie intégrante des promesses du baptême". (Bulletin de Notre-Dame de la Sainte-Espérance, + IX p. 485).

Le Pape Benoît XV lui-même disait :

"Une femme n'est vraiment vertueuse que si elle se montre telle dans la façon de se vêtir. La mode inconvenante naît de la corruption de celui qui l'invente, et engendre la corruption chez celles qui l'adoptent" (Audience du 21 octobre 1919 à l'Union catholique féminine).

IV- UNE OFFENSIVE SANS PRÉCÉDENT

Les quelques- textes que nous avons cités des Apôtres, des Pères de l'Eglise et des Papes montrent assez qu'en tout temps l'Eglise a dû lutter contre le fléau du luxe et de l'impudicité.

Satan, qui s'est servi d'Eve au Paradis terrestre pour entraîner Adam au péché, alors qu'il était encore en possession de l'heureux équilibre de l'innocence et de la grâce, connaît trop bien les faiblesses de notre nature déchue — cette triple concupiscence dont parle l'Apôtre St Jean (voir note11) — pour ne pas tendre des pièges à la lascivité masculine par la vanité féminine.

Mais Notre Saint-Père le Pape Jean XXIII, que personne ne peut taxer de pessimisme, parle, dans son discours du 8 décembre 1960, de « *tentatives préméditées aujourd'hui de submerger l'intégrité de la conduite morale par une offensive sans précédent qui ne connaît pas de trêve.* »

Bien évidemment, le Saint-Père ne parlerait pas de *tentatives préméditées* si les mauvais anges étaient seuls en cause. En plus des démons, il y a des hommes qui mènent cette "*offensive sans précédent*" avec l'intention arrêtée de "*submerger l'intégrité de la conduite morale*".

C'est cette armée de Satan, qui, méthodiquement, "*aujourd'hui*" conduit les modes à une obscénité telle qu'elle est, au témoignage du Saint-Père, "*un motif d'effroi pour l'âme sacerdotale et combien plus amèrement pour l'âme du Pape*".

Il ne s'agit pas, bien sûr, d'excuser nos complicités, nos lâchetés de chrétiens affadis, en cherchant un "*bouc émissaire*" qu'il suffirait de mettre au pilori pour pouvoir dormir en paix.

Mais, si, comme l'affirme le Pape, il existe des "*tentatives préméditées*" nous devons les démasquer, pour que plus aucun chrétien, plus aucune chrétienne, n'ose contribuer, de près ou de loin, à une offensive qui vise à "*submerger l'intégrité de la conduite morale*".

A vrai dire, si le Pape a pu parler d'offensive sans précédent, cela ne signifie pas que cette entreprise méthodique de démoralisation date d'aujourd'hui, mais seulement qu'elle a pris, depuis quelques années, une ampleur vraiment inouïe.

Déjà, à la fin du siècle dernier, le Pape Léon XIII, dans son Encyclique "Humanum genus" ne craignait pas d'en désigner les auteurs :

"...Il s'est trouvé, dans la Franc-Maçonnerie, des hommes pour soutenir qu'il fallait systématiquement employer tous les moyens pour saturer la multitude d'un laisser-aller illimité dans les vices, bien assurés qu'à ces conditions, elle serait tout entière entre leurs mains, et pourrait servir d'instrument à l'accomplissement de leurs projets les plus audacieux".

Notons en passant que Léon XIII prend soin de dire : "*Il s'est trouvé dans la F.-M. des hommes...*", ce qui laisse à entendre que le Pape n'attribue pas une intention aussi perverse à tous les F.-M. Il s'en trouve certainement qui ont été attirés à la secte par l'idéal humanitaire qu'elle affiche. Le vénérable Général de Sonis, à l'âge de 20 ans, ne s'y était-il pas laissé prendre lui-même ? Il est vrai qu'il n'y resta pas longtemps : il eut vite fait de s'apercevoir que les belles déclarations qui lui avaient été faites sur le respect des convictions religieuses dans les Loges étaient un piège, et il rompit bruyamment. Tous n'ont pas la même lucidité ou le même courage. Ils deviennent alors les instruments plus, ou moins inconscients de la volonté de puissance de ceux pour qui tous les moyens sont bons.

Note 11: "*Convoitise de la chair, convoitise des yeux, orgueil de ta richesse*" (I Jo. II, 16).

Le Pape, après avoir rappelé que le premier dessein de la F.M. est de détruire la religion et l'Eglise de Jésus-Christ, ajoutait :

"L'autre dessein, à la réalisation duquel les F.-M. emploient tous leurs efforts, consiste à détruire les fondements principaux de la justice et de l'honnêteté. Par là, ils se font les auxiliaires de ceux qui voudraient qu'à l'instar de l'animal l'homme n'eût d'autre règle que ses désirs."

Pour avancer de pareilles accusations, il est bien certain que le Pape avait des preuves. Les archives du Vatican possédaient des documents irréfragables, que Créteineau Joly fut chargé par le Pape Grégoire XVI de reproduire dans son livre "*L'Eglise Romaine en face de la Révolution*" (voir note12). En voici un spécimen. C'est une lettre de Vindice à Nubius (noms de guerre de 2 chefs de la Haute Vente Italienne), datée du 9 août 1838. Elle donne une idée de la mentalité qui pouvait et qui peut encore inspirer les campagnes dont nous parlons :

*"Le catholicisme n'a pas plus peur d'un stylet bien acéré que les monarchies. Mais ces deux bases de l'ordre social peuvent crouler sous la corruption: **NE NOUS LASSONS DONC JAMAIS DE CORROMPRE.** Tertullien disait avec raison que le sang des martyrs enfantait des chrétiens. Il est décidé dans nos conseils que nous ne voulons plus de chrétiens : ne faisons donc pas de martyrs. **MAIS POPULARISONS LE VICE DANS LES MULTITUDES. QU'ELLES LE RESPIRENT PAR LES CINQ SENS, QU'ELLES LE BOIVENT, QU'ELLES S'EN SATURENT. FAITES DES CŒURS VICIEUX ET VOUS N'AUREZ PLUS DE CATHOLIQUES.** C'est la corruption en grand que nous avons entreprise..., la corruption qui doit nous conduire un jour à mettre l'Eglise au tombeau. **J'entendais dernièrement un de nos amis rire d'une manière philosophique de nos projets, et nous dire : "Pour abattre le catholicisme, il faut commencer par supprimer la femme". Le mot est vrai dans un sens, mais puisque nous ne pouvons pas supprimer la femme, corrompons-la avec l'Eglise. "Corruptio optimi pessima". **LÉ MEILLEUR POIGNARD POUR FRAPPER L'EGLISE, C'EST LA CORRUPTION**" (Op. cit. t. II, p. 148).***

Cette lettre est de 1838. Elle déclarait que, pour abattre l'Eglise, il fallait corrompre la femme. **Or, c'est au temps du Second Empire (les choses n'allaient pas si vite alors qu'aujourd'hui) que l'on voit s'insinuer, jusque dans nos campagnes françaises les plus reculées, le poison de la mode.** Jusque-là :

"Un costume commun, qui évoluait peu et différenciail peu, était porté, avec distinction souvent, beauté même, sans ostentation vaniteuse, ni provocation sensuelle, c'était un habit sobre et modeste. On ne savait même pas à quel point il garantissait la liberté spirituelle : on jouissait de cette liberté comme de l'air qu'on respire, sans penser qu'on puisse en être privé. Or, voilà que le siècle venait faire propagande jusque dans les campagnes pauvres et perdues (comme le Mesnil).

"Les femmes se trouvaient sollicitées d'entrer, elles aussi, dans cette société brillante, vaniteuse, étourdie, des gens à la mode. On ne leur disait pas où cela les mènerait, on les séduisait par l'appât de l'élégance, on les tentait par leur goût de paraître, on excitait leur vanité, leur soif de capter l'attention de l'homme et d'éprouver sa faiblesse par la puissance de leur charme. Jeu trouble, concurrence insatiable, dont le terme leur était caché encore et qui devait le rester jusqu'au jour où, ayant

Note 12: Dès que les sectes apprirent que Créteineau Joly entreprenait ce travail sur documents, elles firent tout pour l'en empêcher. Pie IX, effrayé par les dangers qui menaçaient l'historien, lui conseilla un moment de suspendre son travail. C'est seulement en 1849 qu'il l'engagea à le reprendre. On peut trouver d'autres documents fort instructifs sur ce sujet dans "Pour qu'il Règne", p. 144 et suivantes. (Ed. de la Cité Catholique, 3, rue Copernic, Paris-XVI).

perdu toute pudeur et toute dignité, les femmes seraient devenues les complices et les esclaves satisfaites de la mode" (Bulletin de l'Œuvre de Notre-Dame de la Sainte-Espérance, au Mesnil-Saint-Loup, par Estissac (Aube), septembre 1961) (voir note 13 page suivante).

Après la mode corruptrice, le divorce : dès 1873, le F.M. Naquet commence la campagne qui aboutira au vote de la loi par la Chambre, en 1882, et par le Sénat, en 1884. On sait les ravages qu'elle a fait et qu'elle continue de faire dans nos mœurs.

Vindice, dans sa lettre, n'avait parlé que de la femme, comme d'un bastion qu'il fallait abattre pour anéantir l'Eglise Catholique. La Maçonnerie opérant en France en vit un autre : l'éducation donnée à la jeunesse par les congrégations religieuses enseignantes. L'école chrétienne complète la formation chrétienne donnée par la mère. Il arrive même qu'elle y supplée, au moins partiellement.

Dès 1871, la lutte va commencer contre les congrégations enseignantes. Elle aboutira à l'expulsion de France de tous les religieux et au chef-d'œuvre maçonnique de Jules Ferry : l'école laïque, soi-disant gratuite et obligatoire, seule formule, au dire de ces Messieurs, qui assure à tous la liberté de conscience. La formule est si infaillible que tous les Etats qui veulent domestiquer les consciences et déraciner la Foi l'ont adoptée.

Mais voici que le Saint Pape Pie X met en action pour la préservation morale de la jeunesse une arme que les Maçons n'avaient pas prévue : ne voulant plus que "la jeunesse, dépourvue de secours efficace, et entourée de tant de pièges, perde sa candeur et tombe dans le vice avant d'avoir goûté aux Saints Mystères", il décrète, en 1910, que les enfants devront être admis à la Sainte Table dès l'âge de discrétion et qu'on devra mettre tous ses soins à "les faire approcher très fréquemment de la Sainte Table après leur Première Communion et, si possible, même tous les jours".

Il fallut quelques années pour que ce décret reçut sa pleine application en France et que l'on put en constater les heureux effets.

C'est alors que, semble-t-il, la Judéo-Maçonnerie (voir note 14 p. suivante) juge nécessaire d'entreprendre une nouvelle campagne. La mode, qui a réussi à développer chez des femmes de toutes conditions des habitudes "de légèreté, de langage oblique, de vanité audacieuse, de fatuité" (voir note 15 p. suivante) doit aussi opérer ses ravages dans l'enfance et la jeunesse des 2 sexes, en y propageant le sans-gêne et le vice. Vers 1925, on voit surgir dans les kiosques toute une presse luxueusement illustrée, vantant les soi-disant bienfaits hygiéniques (voir note 16 p. suivante), moraux et sociaux du nudisme. L'habitude se prend, sur les plages, de rester toute la journée dans un costume qui serait tout juste tolérable sous l'eau. De la plage, ces costumes finiront par gagner les villes et jusqu'aux campagnes les plus reculées. Les réclames indécentes dans les journaux (souvent, même, hélas! dans des journaux catholiques), les réclames et les actualités licencieuses au cinéma, encadrant immanquablement les films cotés "pour tous" et imposés par contrat aux salles catholiques, sans parler des affiches, de la radio (en attendant la télévision...) accoutument peu à peu le public de tout âge à absorber le poison sans sourciller. (voir note 17 p. suivante)

Cette offensive de déshabillage qui, aujourd'hui, en est venue au point qu'on ne trouve chez aucun marchand de confection de "shorts" convenables pour les garçons, (et cela dans tous les pays d'Europe, sauf l'Espagne et le Portugal, et sans doute aussi outre-mer) **a coïncidé avec d'autres campagnes (notamment dans la "presse du cœur" en faveur de l'initiation sexuelle, du divorce, de l'union libre et de ce qu'on appelle maintenant, par euphémisme, le contrôle des naissances.**

La parenté qui relie toutes ces campagnes est rendue plus évidente encore par l'analogie des arguments invoqués : le nudisme supprimerait l'hypocrisie du vêtement et, "dans une entière franchise", éteindrait les feux de la sensualité. L'initiation sexuelle, pratiquée, elle aussi, dans une entière franchise, à l'école (école mixte!), calmerait toutes les curiosités malsaines chez les enfants ; le divorce, et mieux encore, l'union libre mettraient un terme aux mariages intéressés, hypocrites. La prophylaxie anticonceptionnelle préviendrait la multiplication des avortements criminels. (voir note 18 p. suivante)

On peut reconnaître dans tous ces propos l'erreur foncière du naturalisme, dont nous parlions au début. Or, ce qui oppose irréductiblement la Franc-Maçonnerie à l'Eglise Catholique, c'est précisément son naturalisme absolu, qui lui fait rejeter, par principe, tout appel de l'homme à la vie surnaturelle, toute idée de péché originel et de rédemption. Léon XIII disait dans *Humanum genus* :

"Exagérant la puissance et l'excellence de la nature, les francs-maçons mettent uniquement en elle le principe et la règle de la justice".

Jules Ferry déclarait sans ambages :

"Nous voulons organiser une humanité sans Dieu".

Et Ferdinand Buisson :

"Nos lois, nos institutions ne sont pas fondées sur les droits de Dieu, mais sur les Droits de l'Homme... Elles n'agissent et ne parlent plus au nom de Dieu ou par la grâce de Dieu, mais au nom de la Nation et avec une autorité purement humaine. La laïcité est le corollaire de la souveraineté populaire".

Note 13: Le Père Emmanuel, dans sa petite paroisse du Mesnil-Saint-Loup, n'attendit pas que les choses en viennent là. Dès les premières menaces du mal, *"il établit que, par la Sainte Communion, Notre-Seigneur s'empare de notre être tout entier, en sorte que l'âme Lui demeure soumise par l'humilité et que le corps lui-même soit assujéti par la retenue et la modestie. D'où il suit qu'une personne communiant doit trancher, même par le dehors, sur une personne non communiant. En un mot, la modestie pour une femme est l'indice de la résidence de Jésus-Christ dans son cœur"*.

Dans cet esprit, il fonda, pour ses paroissiennes, *la société de Jésus couronné d'épines, dont les adhérentes renonçaient d'avance à la vanité des toilettes nouvelles et du luxe*, et s'en tiendraient tout bonnement au costume traditionnel, gardant ainsi leurs âmes libres, plus attentives à plaire à leur Seigneur défiguré par nos péchés, qu'à attirer l'attention des hommes par de vains sacrifices. Idée géniale qui contribua à conserver dans cette paroisse privilégiée, pendant des générations, une pureté de mœurs, une stabilité des familles, une charité mutuelle que l'on voudrait voir reflleurir partout.

Note 14: Cette expression sera justifiée un peu plus loin.

Note 15: Ce sont les propres termes de Pie XII dans le discours à la Jeunesse féminine d'Action Catholique.

Note 16: Il est bon de savoir que les bains d'air et de soleil pratiqués avec excès, ou même sans excès par des sujets fragiles, provoquent ce que les médecins appellent la *tuberculose pulmonaire des plages* (Cf. Presse Médicale du 24-2-37. communication du Docteur Ravina, et Bulletin de la Société médicale des hôpitaux de Lyon du 24-11-36, communication du Docteur Dufour. Cf. G. Hébert, dans "Education Physique", n° 8).

Note 17: Tout cet ensemble ne permet guère de douter de l'existence d'une consigne précise donnée à cette époque à toutes les Loges. Le Cardinal Schuster. Archevêque de Milan, affirmait l'avoir eue sous les yeux en mai 1928. *"Il faut, disait-on dans la circulaire, que nos garçons et nos filles pratiquent le nudisme dans le vêtement"*. **On conseillait pour cela de prendre comme prétexte le sport, l'hygiène, la cure climatique et de progresser méthodiquement pour éviter la réaction.**

Nous n'avons pas pu malheureusement nous procurer le texte authentique de cette circulaire. Le secret Maçonnique est assez bien gardé, et il est toujours facile de contester un texte qui n'a circulé que sous le manteau. Mais les faits se chargent de le confirmer.

Note 18: Autant de sophismes, dont les faits se chargent de prouver la fausseté. A qui fera-t-on croire que les facilités accordées par la loi du divorce, de rompre les liens sacrés du mariage, ont supprimé les mariages intéressés, hypocrites ? N'ont-elles pas, bien au contraire, encouragé les jeunes à considérer le mariage comme une aventure à tenter, comme une convention passagère entre deux égoïsmes, uniquement en quête de jouissance ? Et ne constate-t-on pas, dans les pays qui ont autorisé légalement les procédés anticonceptionnels, une recrudescence des avortements, pour cette simple raison que, lorsque la loi enseigne aux hommes à rechercher le plaisir en dehors du devoir, chacun s'en tire comme il peut pour éviter les "ennuis" que ne préviennent pas toujours les procédés anticonceptionnels. Quant au sophisme qui prétend trouver dans le nudisme un moyen d'éteindre les feux de la concupiscence, nous avons dit ce qu'il faut en penser. Ajoutons simplement que le terme *"d'hypocrisie du vêtement"* convient assez bien pour stigmatiser ces *"vêtements si exigus, ou tels, qu'ils semblent faits plutôt pour mettre davantage en relief ce qu'ils devraient voiler"*. (Pie XII). Mais précisément l'astuce des ennemis de la modestie consiste à lancer d'abord la mode de ces vêtements qui n'en sont pas, pour faire dire aux esprits simplistes qu'il vaudrait encore mieux n'en point avoir du tout. Le nudisme partiel conduit ainsi à l'ignominie du nudisme intégral et, pour finir, à l'animalité.

Qui pourrait, d'autre part, posséder de tels moyens financiers capables d'asservir la presse, le cinéma, la radio, les ateliers de confection, et la législation elle-même ?

Qui, sinon cette Juiverie, matérialiste et sectaire, qui compte parmi elle les magnats de la Haute Finance Internationale, de la Haute Mode et des grands trusts industriels, et qui régente, sans toujours y paraître, la Franc-Maçonnerie de toute obédience, les sociétés populaires de Libre-Pensée, la Synarchie et quantité de sectes dont le but principal est de faire échec à l'Eglise Catholique ?

Cette Haute Juiverie, héritière, par l'esprit, de ces Sadducéens et de ces Pharisiens qui refusèrent de reconnaître Notre-Seigneur pour le Messie, parce qu'il ne répondait pas à leurs conceptions d'un messianisme terrestre, a depuis longtemps cessé d'attendre un Messie personnel : elle s'applique, avec un acharnement méthodique, à établir sur le monde entier le règne du "*Peuple Elu*" par l'argent et à venger ainsi la malédiction qui pèse sur lui depuis que, devant Pilate, il a déclaré solennellement : "*Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants.*" (voir note 19)

Le Rabbin Isaac Wise déclarait :

"La Maçonnerie est une institution juive dont l'histoire, les degrés, les charges, les mots de passe et les explications sont juifs du commencement jusqu'à la fin".
(*The Israëlite of America*, 3 août 1866).

Et le Juif Benjamin Disraëli, qui fut longtemps Président du Conseil en Angleterre, écrivait en 1944 :

"Le poids de quinze cents ans d'une servitude surnaturelle a pesé sur nos têtes. Mais loin d'être brisés sous le fardeau d'oppression et d'ignominie, nous nous sommes joués de tous les vains efforts imaginés par les hommes pour nous avilir et nous perdre. Oui, le fils du Juif, pendant des siècles, s'est vu le paria de cette ingrate Europe qui lui doit la plus belle partie de ses lois... Les Juifs ! Les Juifs ! Est-ce que vous voyez se prononcer en Europe un mouvement intellectuel de quelque importance, sans que les Juifs y figurent pour leur large part ? La puissante révolution qui se prépare et se brasse en Allemagne, où, de fait, elle sera bientôt une réforme plus considérable que la première, cette révolution, sous quels auspices prend-elle la plénitude de ses développements ? Sous les auspices des Juifs".

Et, après avoir énuméré un certain nombre de Juifs qui ont exercé une influence considérable dans le domaine de la pensée et de la politique, il concluait :

"En vérité, le monde est gouverné par de tout autres personnages que ne l'imaginent ceux qui ne voient pas ce qui se passe derrière les coulisses..."

Plus récemment, un autre juif, Elie Faure, dans son livre intitulé "*L'âme juive*", écrit à la gloire et à la défense des Israélites, n'hésitait pas à déclarer :

*"De Maimonide à Charlie Chaplin, la trace est facile à suivre, bien que la circulation de l'esprit juif ait été, pour ainsi dire, impondérable et qu'on ne se soit aperçu qu'après son passage de **sa puissance de désagrégation**... Freud, Einstein, Marcel Proust, Charlie Chaplin ont ouvert en nous en tous sens de prodigieuses avenues qui renversent les cloisons de l'édifice classique, gréco-latin et catholique, au sein duquel le doute ardent de l'âme juive guettait depuis cinq ou six siècles, les occasions de l'ébranler... En attendant que, de cette négation même, s'ébauchât peu à peu un nouvel édifice profondément marqué d'une intelligence acharnée à écarter toujours le surnaturel de l'horizon de l'homme".*

Note 19: Allons-nous, pour autant, verser dans l'antisémitisme ? A Dieu ne plaise ! Saint Paul, qui avait eu tant à souffrir de la part des Juifs, disait :

« *Je souhaiterais d'être moi-même anathème, loin du Christ, pour mes frères les Israélites, à qui appartiennent l'adoption, et la gloire, et les alliances, et la Loi, et le Culte, et les promesses, et les patriarches, et de qui est issu le Christ selon la chair...* » (Rom. IX 3-5).

Autre chose, la Juiverie matérialiste, qui rêve d'un triomphe terrestre par l'argent et la corruption des "Goïms", autre chose, le peuple juif, égaré sans doute, mais fidèle à sa Loi et à l'espérance d'une Rédemption surnaturelle.

Nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur ce qui se cache sous le verbiage humanitaire de la Franc-Maçonnerie. Nous comprenons le jugement sévère de Léon XIII, rapporté plus haut (voir note 20). Non seulement le naturalisme résolu de la secte, mais l'ambition formidable et la rancœur de ceux que saint Jean-Baptiste traitait déjà d' "engeance de vipères" (voir note 21), explique ce dessein d'employer tous les moyens pour saturer la multitude "d'un laisser-aller illimité dans les vices".

En voyant le dévergondage actuel, la frénésie d'indépendance et de jouissance de la jeunesse, l'inconscience d'un grand nombre de chrétiens et de chrétiennes esclaves de la mode, l'engeance de vipères peut penser que son triomphe définitif n'est pas loin.

Toute la question est de savoir si nous, catholiques, accepterons la défaite. Notre Seigneur a déclaré à sainte Marguerite Marie : "Je régnerai malgré mes ennemis". Mais Il n'a pas dit : "Je régnerai malgré la tiédeur de mes amis." Le Saint Pape Pie X disait : "De nos jours, plus que jamais, la force principale des mauvais, c'est la lâcheté et la faiblesse des bons, et tout le nerf de Satan réside dans la mollesse des chrétiens" (Discours pour la béatification de Jeanne d'Arc, 13 décembre 1908).

Note 20: On répondra peut-être que la Franc-Maçonnerie a évolué depuis le temps de Léon XIII. Disons plutôt qu'elle sait manœuvrer et doser habilement, selon les époques et les milieux, l'intimidation et les sourires. Son Em. le Cardinal Feltin, dans sa conférence aux retraites pastorales en 1953, disait que l'Eglise a besoin de prêtres "qui n'oublent pas que les ennemis de l'Eglise sont toujours debout, même s'ils font momentanément silence, que la Franc-Maçonnerie travaille et se prépare à lancer contre l'Eglise de nouvelles et violentes offensives... Ils ne se proposent rien moins que de consacrer toutes leurs forces et d'employer tous ceux sur qui ils peuvent faire quelque pression, pour obtenir l'expulsion totale des religieux, non seulement du domaine de l'éducation, mais aussi de la charité et la suppression de toute forme d'enseignement libre. Des déclarations identiques (à celles du grand Orient de France publiées dans la Documentation Catholique de juillet 1952 et juin 1953) se retrouvent dans les comptes rendus des Congrès Maçonniques d'Italie, d'Espagne et de l'Amérique du Sud". (D.C. n° 1158, col. 1311 en haut).

Plus récemment encore, notre Saint-Père le Pape Jean XXIII, dans l'article 247 du Synode Romain (1960), prenait soin d'affirmer expressément que "Pour ce qui regarde la secte Maçonnique, les fidèles se rappellent que les peines établies par le Code de Droit Canon sont toujours en vigueur".

A ceux qui s'étonneraient d'un tel rappel, un coryphée de la F.-M. pourrait prouver que Jean XXIII est "à la page" :

"Nous sommes intimement, profondément et inguérissablement persuadés que notre position idéale, métaphysique, éthique, politique, sociale, humaine, est en contraste incurable avec celle de l'Eglise" (L. Lupi, *Rispondo ai gesuiti*, Roma, 1959, p. 32 ; recueil d'articles parus dans la revue officielle de la Maçonnerie italienne — groupe de Palazzo Giustiniasi)

Note 21: Luc III, 7. - Il n'est pas question d'appliquer cette apostrophe à tous les juifs, mais seulement à ceux qui se sont ralliés au messianisme temporel, exclusivement terrestre, de la Haute Juiverie.

Note de l'éditeur 2017: Quant aux sentiments que nous devons avoir envers les Juifs, ils sont magnifiquement résumés dans l'acte de consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Pie XI:

"Regardez enfin avec miséricorde les enfants de ce peuple qui fût jadis votre préféré; que sur eux aussi descende, mais aujourd'hui en baptême de vie et de rédemption, le sang qu'autrefois ils appelaient sur leurs têtes".

V- LA CROISADE DE LA PURETÉ

Le Ciel avait sonné l'alarme depuis longtemps. Sainte Hildegarde, qui vivait au XII^e siècle, annonçait comme un signe précurseur des châtiments divins, "*ces modes changeantes et abominables qu'adopteront les femmes par leurs vêtements à formes ridicules, formes immodestes, taillées tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, tantôt divisées en avant, tantôt courtes...*" "*Les femmes, ajoutait-elle, affecteront des allures et une démarche lascives...et tout cela aura été inspiré par les esprits malins*".

Plus près de nous, la petite Jacinthe de Fatima, quelques jours avant sa mort, disait :

"Les péchés qui jettent le plus d'âmes en enfer, sont les péchés d'impureté. On lancera certaines modes qui offenseront beaucoup Notre Seigneur. Les personnes qui servent Dieu ne doivent pas suivre les modes. Notre Seigneur est toujours le même..."

Les Papes n'ont pas manqué, eux aussi, d'avertir et d'adjurer. Pie XI, en 1925, parla des modes indécentes dans 2 discours (26 mai, à l'occasion de la canonisation de sainte Sophie Barat, 27 octobre, à l'Union Internationale des Ligues Féminines Catholiques).

En 1930, en la Fête de la Sainte Famille, il prit la peine de donner des consignes précises, qui furent transmises à tous les évêques par la Sacrée Congrégation du Concile.

Voici celles qui vous intéressent particulièrement :

I- Que les curés et les prédicateurs profitent de toutes occasions pour multiplier, selon le conseil de l'Apôtre St Paul (II Tim. IV.2) instances et reproches, prières et réprimandes, en vue d'amener les femmes à porter des vêtements qui respectent la pudeur (cf. note 22) et qui soient à la fois l'ornement et la défense de leur vertu. Ils avertiront les parents qu'ils ne doivent pas laisser porter à leurs filles des vêtements indécents.

II- Que les parents se souviennent de l'obligation grave qui leur incombe de veiller à l'éducation avant tout religieuse et morale de leurs enfants, qu'ils mettent un soin particulier à donner à leurs filles dès le plus jeune âge une instruction chrétienne solide et à éveiller dans leur âme, par l'enseignement et par l'exemple, un vif amour des vertus de modestie et de chasteté, qu'à l'exemple de la Sainte Famille, ils veillent à former et à gouverner leur propre famille de manière que tous, au foyer, soient instruits et incités à aimer et à respecter la modestie.

III- Que les parents interdisent à leurs filles les exercices publics et les concours de gymnastique. Si leurs filles se trouvaient dans la nécessité d'y assister, ils devront veiller à ce qu'elles portent des habits qui respectent pleinement la décence et ils ne leur permettront jamais de porter un costume inconvenant.

Et au chapitre VI, la Sacrée Congrégation du Concile rappelle aux religieuses les règles édictées par la Sacrée Congrégation des Religieux, dans sa lettre du 23 août 1928, qui donne les précisions suivantes:

"On ne peut considérer comme étant décent un vêtement dont le décolletage dépasse la largeur de deux doigts au-dessous de la naissance du cou, un vêtement dont les manches ne descendent pas au moins jusqu'aux coudes, et qui descend à peine au-dessous des genoux. Indécent sont également les habits d'étoffes transparentes et les bas de couleur chair qui donnent l'illusion que les jambes ne sont pas couvertes".

Apparté de l'éditeur 2017: Ci-dessous des illustrations d'une tenue trop décolletée, aux manches trop courtes et qui descend à peine en dessous des genoux...

En 1928, c'était cela:



En 2018, cela donne ça:



Alors qu'une tenue avec manches au moins aux coudes, décolleté réduit et jupe largement sous les genoux, c'est cela:



(Fin de l'apparté de l'éditeur 2017)

A la suite de ces instructions, Mgr l'Evêque de Tarbes et de Lourdes, en 1930, pria instamment les Directeurs de pèlerinages *"de rappeler à leurs pèlerins qu'il ordonne aux prêtres célébrant dans son diocèse, et en particulier à Lourdes, de s'abstenir de donner la Sainte Communion aux personnes dont les corsages seraient décolletés, et dont les manches, insuffisamment longues, ne descendraient pas au-dessous du coude"*.

Bien des évêques firent de même et l'on put voir, à la porte de beaucoup de nos églises, des affiches qui rappelaient les règles de la modestie chrétienne et interdisaient l'entrée du Lieu saint aux personnes insuffisamment vêtues.

Mais la guerre et le désordre qui s'en suivit firent que ces affiches, là où elles furent maintenues, furent de moins en moins prises en considération. A peine oserait-on maintenant faire une observation aux personnes qui pénètrent dans le Saint Lieu et s'approchent de La Sainte Table quasi en costume de plage, ou en culotte masculine.

Un essai de "*Croisade de la décence*" avait été tenté, en 1926, par la Comtesse de Castellane, mais il n'eut pas de lendemain. En 1914, une association, fut fondée, par Mme Verdier, sous le titre de "*Renouveau français*". Elle publie une édition française du discours de Pie XII à la Jeunesse Féminine Romaine de l'Action Catholique et quelques tracts. **Le Renouveau français put prendre quelque essor grâce au Bulletin de l'Association Réparatrice, fondée pour réparer les outrages de la F.M. envers la Très Sainte Trinité. Il chercha à lancer des modèles de vêtements décents. Mais le relâchement de l'après-guerre ensevelit tout cela dans l'oubli, et Mme Verdier écrivait dernièrement : "Je suis seule, absolument seule".**

A plusieurs reprises, "Défense du Foyer" protesta contre la licence de la mode. Mais il était facile, en le taxant d'exagération, de circonscrire son action à des cercles assez limités.

Le bulletin des Croisés de ND du R.P. Beaurin (Abbaye Notre-Dame, 5 rue de la Source, Paris), publia en mai-juin 1961 un numéro spécial excellent, mais qui n'atteignit, lui aussi, qu'un petit nombre d'abonnés.

Note 22: (note de l'éditeur 2017) Le Padre Pio, prêtre Capucin stigmatisé mort en 1968, était de plus en plus ferme au fil du temps. Dans ses dernières années, il exigeait de celles qui souhaitaient se confesser à lui au moins 8 pouces en dessous des genoux, soit au moins 20 cm...Ce qui faisait dire à certains que quand la mode a donné l'ordre aux femmes de se vêtir 20 cm au-dessus des genoux, Padre Pio a donné l'ordre aux chrétiennes de se vêtir au moins 20 cm en dessous des genoux. Et ses filles spirituelles étaient à la cheville. Il répondait à ceux qui l'accusaient d'être trop exigeant qu'il ne faisait jamais rien sans ordre de Dieu...Dieu d'ailleurs appuyait sa façon de faire en lui révélant en confession celles qui trichaient en venant habillées long alors qu'elles portaient des jupes plus courtes chez elles...

On trouve en cherchant un peu un certain nombre de textes écrits par des Evêques ou des Prêtres dans les années 20-30 sonnante l'alarme sur les nouvelles modes découvrant...les mollets. Nos ennemis eux-mêmes, les païens féministes, revendiquent ce saut des ourlets pour dévoiler les mollets, comme un premier pas vers la libération des femmes. Voici quelques extraits non exhaustifs :

A la mort d'André Courrèges, créateur de la mini-jupe, début janvier 2016 sur France Info, une intervenante féministe saluait en lui un génie, et rappelait qu'il avait fallu attendre l'entre-deux guerres **pour que l'on arrive à libérer les femmes et à les pousser à découvrir de plus en plus leurs jambes petit à petit jusqu'au genou.**

Sur le site "actuféministe", on peut lire cette phrase lourde d'esprit révolutionnaire : "*Avant, les femmes étaient obligées de porter des jupes ou des robes. Elles étaient longues, très longues, il ne fallait pas laisser voir un mollet.*"

Sur le site "next.liberation", l'historienne Christine Bard, auteur de "ce que soulève la jupe" explique que l'ourlet a été vraiment raccourci pendant les années folles, et **qu'un ourlet qui remonte fleure toujours bon l'émancipation, que tout ce qui fait reculer la pudeur est un signe d'émancipation...**

Voici les commentaires du site "stylesmatter.wordpress.com" aux pages sur les années 20 : "**C'est le temps où tout commence à changer. Les femmes remplacent les longues robes strictes par des robes écourtées et confortables et même des pantalons. Après la guerre de 14 il y a eu une révolution dans presque toutes les sphères de l'activité sociale humaine, traditions et morale furent plus relâchées. (...) Pour la première fois dans le cours des siècles, les jambes des femmes furent vues, avec des ourlets remontant vers le genou et des robes plus moulantes. Le croiriez-vous mais cela ne fait que 90 ans que les femmes ont commencé à montrer leurs jambes. Donc gardez-le à l'esprit, les années 20 sont le temps où les femmes ont commencé à remonter au genou et à porter des pantalons. C'est le temps durant lequel a commencé la révolution vestimentaire.**"

Pour finir, voici deux derniers extraits, d'autres vous seront envoyés sur demande : "Notre regard moderne ne peut saisir **la révolution de la jupe courte** avec les photos de ces robes qui **dévoilent timidement les mollets**. C'est en comparant avec la Belle-Epoque que l'on saisit **le bouleversement sur un temps historique très court**" (latelierdecourure.com). "Il sera important de faire comprendre aux enfants à quel point la mode féminine a évolué dans les années 20 : de la coupe garçon à la jupe **exhibant la demi-jambe** [...] le mot d'ordre des designers était modernité!" (Stéphanie Lépine)

VI- VOTRE RÔLE DANS LA CROISADE DE LA PURETÉ

Il me semble que, dans ces conditions, ce que vous pouvez et devez faire, vous qui venez à l'Heure Sainte pour consoler le Cœur de Jésus de l'abandon dont Il souffrit tant pendant sa nuit d'Agonie, c'est d'abord de prier et d'expié vous-mêmes pour toute cette entreprise satanique de corruption et pour l'apathie de tant de chrétiens et de chrétiennes, complices plus ou moins inconscients de ces ignominies.

L'immodestie a une double cause : d'une part, la soif de jouissance et l'aversion pour tout ce qui peut être une gêne, d'autre part, la vanité, qui cherche à plaire, à attirer les regards et qui craint plus que tout la moquerie.

1) LA GUERRE AU SANS-GÊNE :

Si vous voulez, comme c'est votre devoir, combattre efficacement ces deux sources de déchéance chez, ceux qui vous sont confiés, il faut déjà les combattre en vous-mêmes. "Médecin, guéris-toi toi-même". (Le IV, 23.)

Ayez donc sans cesse dans l'esprit cet appel du Pape **Pie XII** au lendemain de la proclamation du dogme de l'Assomption de la Sainte Vierge :

"Les fidèles de notre temps dégénéraient de la vertu de leurs ancêtres, si, à l'heure où sont déchaînés plus d'un de ces mauvais démons qui ne peuvent être chassés, selon la parole du Maître, que par la prière et le jeûne (Mt XVII, 2) et où par conséquent la mortification est plus que jamais nécessaire pour dominer et repousser tant de calamités d'ordre moral et social, ils ne compensaient pas, par des œuvres de pénitence volontaire harmonisées avec notre époque, ce relâchement du vénérable précepte ancien (du jeûne et de l'abstinence)" (2 Nov. 1950).

Une réclame astucieuse a multiplié en notre temps les besoins factices, les manies, les superfluités, au grand détriment de la santé de l'âme et du corps. Je n'en donnerai qu'un exemple : le tabagisme. L'Etat français, dominé depuis plus d'un siècle par la conjuration judéo-maçonnique, s'est fait marchand de tabac. Il a cherché, par tous les moyens, à en répandre l'usage, forçant quasiment tous les jeunes gens à en prendre l'habitude au cours du service militaire. Habitude dont bien peu ont ensuite le courage de se défaire et qui a de funestes conséquences sur la santé, sur l'équilibre nerveux et sur la sensualité, non seulement de ceux qui fument, mais aussi de ceux qui respirent leur fumée (en particulier les enfants). Le fumeur invétéré perd jusqu'à cette délicatesse élémentaire qui devrait lui faire redouter d'incommoder ses voisins. Le brave colonel de Charette, après la bataille de Loigny, prenait plaisir à faire de longues visites au Général de Sonis, à qui on avait amputé une jambe et qui avait contracté une fluxion de poitrine au cours de la nuit passée dans la neige. Charette ne se rendait même pas compte que la fumée de sa pipe provoquait des quintes de toux extrêmement douloureuses chez son vénérable ami. Combien d'hommes font ainsi souffrir leur femme, ou empoisonnent sans vergogne l'atmosphère d'une réunion, donnant par là un exemple de sans-gêne, qui ne laisse pas de scandaliser plus d'une âme généreuse. Certaines sectes en tirent argument contre l'Eglise catholique, l'accusant d'indulgence excessive pour des vices (tabacomanie, alcoolisme, etc...) dont les ravages moraux et sociaux ne sont que trop évidents. **Et n'est-ce pas un signe du refroidissement de la charité chez "un grand nombre" (Mt XXIV, 12), que cette inconséquence, par laquelle les catholiques dissipent en tabac, boissons,**

toilettes, fards, etc... des centaines de milliards de francs chaque année (anciens francs, note de l'éditeur 2017), **au lieu d'assurer à leurs écoles chrétiennes, et à tant d'autres œuvres qui périssent, la prospérité dans la liberté?** L'esprit de mortification, appliqué à ces choses, non seulement ferait reflourir parmi nous **la délicatesse, cette fleur exquise de la charité**, non seulement il faciliterait à beaucoup d'âmes la pratique de la chasteté, et une vie d'union intime avec Dieu, supprimant ainsi deux des obstacles les plus fréquents à l'épanouissement des vocations sacerdotales et religieuses, mais encore il ferait échouer le plan machiavélique de nationalisation et de neutralisation de nos écoles chrétiennes (voir note 23). Si j'ai pris cet exemple du tabagisme, c'est qu'il concerne très spécialement les Messieurs, encore qu'une mode stupide, inspirée par la fatuité, tende à répandre l'usage du tabac chez les femmes. Mais votre devoir de chefs de famille vous oblige à veiller à ce que, dans l'éducation de vos enfants, tout soit fait, dès le plus jeune âge, pour les prémunir contre l'appétit de jouissance et l'esprit de sans-gêne, qui sont à l'origine de tant de capitulations.

"Efforcez-vous, disait Pie XII, de réintégrer et de restaurer l'honnêteté et la pureté des mœurs dans tous les domaines, dans l'éducation des enfants, dans la formation d'une jeunesse saine, pure, sincère, fière et jalouse de sa vertu, dans tous les domaines : dans la vie de travail, dans le délassément, dans les loisirs, dans les exercices sportifs. Sinon, c'en est fini de l'honneur chrétien du peuple, c'en est fini aussi de la dignité humaine, car Dieu "ne nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sainteté" (I Thess IV; 7) (au peuple de Rome, 18 mars 1945).

Veillez tout particulièrement à ce que vos enfants s'habituent à supporter la gêne, même par la grosse chaleur, de costumes toujours décents. Donnez-leur l'horreur du débraillé. Ne les laissez pas non plus succomber à la gourmandise, le "**péché mignon**", qui ronge la volonté et étouffe l'amour de Jésus dans les jeunes cœurs.

Combattre la soif de jouissance et le sans-gêne, en renonçant soi-même à tout ce qui peut nuire à la santé de l'âme ou du corps, à tout ce qui porte atteinte à la délicatesse de la charité, ou à l'esprit évangélique de pauvreté, voilà qui pèsent déjà lourd, par le double poids de l'oblation expiatoire et de l'exemple libérateur.

2) LA GUERRE A LA VANITÉ:

Reste à combattre la vanité, qui est, comme chacun le sait, le point le plus vulnérable du sexe faible. **Ne péchez pas vous-même par vanité, en désirant que votre femme suive une mode indécente, sous prétexte de paraître vous-même "à la page" ou d'esprit libéral. Ne péchez pas vous-même par crainte de déplaire à votre femme, en lui rappelant les terribles responsabilités qu'elle endosse par sa tenue immodeste.**

Si vous avez à faire, comme je le suppose, à des chrétiennes authentiques, qui pèchent plus par ignorance et par inconscience que par intention perverse, **vous avez le devoir grave de les éclairer.** Faites-leur lire le discours de **Pie XII à la Jeunesse Féminine Romaine de l'Action Catholique.** Qu'elles méditent en particulier cet avertissement du Pape :

"Ce que dieu vous demande, c'est de vous souvenir sans cesse que la mode n'est pas, ni ne peut être, la règle suprême de votre conduite, qu'au-dessus de la mode et de ses exigences, il y a des lois, des principes supérieurs et immuables, qui ne sauraient être sacrifiées au gré du plaisir ou du caprice".

Note 23: M. Bouloche, auteur du projet de loi sur les contrats, a déclaré devant témoins : "**Il y a actuellement 2 millions de jeunes Français qui échappent à l'Enseignement d'Etat. C'est un scandale qu'il faut absolument faire cesser**".

Citez-leur en exemple ces 5 étudiantes canadiennes, qui, en 1947, à la suite d'une retraite, décidèrent de former une association dont le but serait de restaurer le sens de la dignité de la femme, de combattre l'immodestie sous toutes ses formes et de créer des modes élégantes en accord avec les lois de la décence. L'association prit le nom de "Messagères de Notre-Dame". Bientôt, elles furent des milliers.

Il faut vraiment que la France soit tombée bien bas pour qu'un tel exemple ne suscite pas, chez des jeunes filles qui ont conservé le sens de la pureté, le désir d'entreprendre quelque chose dans le même sens.

Mais, ce qui importe par-dessus tout, pour que l'exemple parte de haut, c'est que vous convainquiez vos épouses de la gravité du devoir qui s'impose à elles autant qu'à vous de lutter contre l'immodestie, sans crainte des moqueries. (voir note 24)

Saint Pie X disait, dans son discours pour la béatification de Jeanne d'Arc :

"De nos jours, plus que jamais, la force principale des mauvais, c'est la lâcheté et la faiblesse des bons, et tout le nerf de Satan réside dans la mollesse des chrétiens. (13 Déc. 1908).

Le Pape Jean XXIII, en la fête de Immaculée-Conception, en 1960, disait :

"Quelle grande tâche est-ce vraiment là pour nous : Coopérer tous, avec la grâce de Marie Immaculée et dans la lumière de ses enseignements, à la purification des mœurs publiques et privées !

"En vérité, l'oubli de la pureté, la perversion des mœurs mise en exhibition et en exaltation, à travers tant de formes de séduction et de prévarication, sont un motif d'effroi pour l'âme sacerdotale, et imaginez combien plus amèrement pour l'âme du Pape qui vous parle.

"Mais il est nécessaire que tous ceux qui ont à cœur le sort de la société familiale et civile manifestent une fermeté toujours plus grande devant les tentatives préméditées aujourd'hui de submerger l'intégrité de la conduite morale par une offensive sans précédent qui ne connaît pas de trêve. Dans cet effort commun auquel sont appelés tous les hommes de bonne volonté, et spécialement les pères et les mères de famille, une aide afin de ne pas se laisser dominer, une inspiration lumineuse et puissante à demeurer fidèles et à nous aguerir dans la bonne lutte, nous sont offertes par la Vierge Immaculée.

"O Marie, Etoile du matin qui dissipe les ténèbres de la sombre nuit, Nous avons recours à Vous avec grande confiance. Vitam praesta pura, iter para tutum. Ecartez de notre chemin les nombreuses tentations du goût mondain de la vie, soutenez les forces, non seulement de la jeunesse, mais de tous les âges, pareillement exposés comme ils le sont à la tentation du Malin".

Sous quelles formes vous sont offertes cette aide et cette inspiration lumineuse et puissante ? D'abord sous la forme très précise de **la Consécration de vos familles au Cœur Immaculé de Marie**. Elle a été demandée avec insistance par le Pape Pie XII, notamment dans son Encyclique : *Auspicia quaedam*, du 1^{er} mai 1948, et dans son Encyclique pour le Centenaire des Apparitions de Lourdes, en 1958.

Note 24: Ce qui ne veut pas dire qu'on affectera un accoutrement ridicule. **Mais le ridicule ne se définit pas par : "ce qui est contraire à l'usage courant"**. Est proprement ridicule, tout ce qui est déraisonnable, tout ce qui détruit ou déränge l'harmonie extérieure d'une âme humble, ordonnée, en état de grâce. Saint Paul exigeait que les femmes fussent voilées dans les assemblées, pour les rappeler à la soumission qu'elles doivent à leur mari. (I Cor. XI. 10). Est ridicule toute mise prétentieuse, tout ce qui sent l'arrogance, la fatuité, le désir de s'imposer ou d'en imposer; ou tout ce qui donne l'impression de nullité, de maladresse, d'hébétement.

La Consécration de la famille est, selon la doctrine de saint Louis-Marie Grignon de Montfort, un renouvellement des vœux du baptême, sous l'égide du Cœur Immaculé de Marie. Or, nous avons souligné **combien les vœux du baptême impliquaient ce sens de la dignité du chrétien, racheté et purifié par le sang du Fils de Dieu, et devenu, par la grâce sanctifiante, le Temple vivant de la Très Sainte Trinité.**

Renouveler les vœux de notre baptême sous l'égide du Cœur Immaculé de Marie, c'est déclarer la guerre à toute sorte de péché, mais très particulièrement à ceux qui contredisent à sa virgine pureté.

Pendant des générations, la Congrégation des Enfants de Marie, fondée à la suite de l'Apparition de la rue du Bac, a contribué à sauvegarder la pureté de milliers de jeunes filles. Mais n'a-t-on pas souvent, depuis quelques années, plus ou moins ridiculisé, même dans nos familles, cette association si vivement recommandée par les Papes ? N'a-t-on pas fait mine de confondre l'Enfant de Marie avec esprit niais et borné ? La consécration de la famille toute entière au Cœur Immaculé doit mettre fin à cette stupide mentalité, qui a détourné de cette congrégation bien des jeunes filles, par crainte d'être la risée de leurs frères. **Comprenons et faisons comprendre à nos grands jeunes gens qu'on ne bâtit pas des foyers solides avec des cœurs livrés à la frivolité et à la fatuité.** Que le culte familial du Cœur Immaculé leur donne le profond désir de rencontrer pour eux-mêmes, à l'heure voulue, une jeune fille idéalement pure, et que ce désir les aide à respecter, chez leurs sœurs et chez toutes les jeunes filles, ce qu'ils espèrent trouver pour leur futur foyer.

Vous savez d'ailleurs que Notre-Seigneur Lui-même demande que l'on glorifie la corédemption de sa Très Sainte Mère en invoquant son Cœur non seulement Immaculé, mais Dououreux. L'invocation: "*Cœur Dououreux et Immaculé de Marie, priez pour nous*" a été indulgenciée par le Pape Benoît XV (30 sept. 1915), sur la demande du Cardinal Mercier.

La dévotion au Cœur Dououreux et Immaculé de Marie est éminemment propre à combattre la vanité. Comment pourrait-on céder aux tentations de frivolité, quand on contemple les douleurs indicibles de la Mère de Dieu (qui est aussi notre Mère) au pied de la Croix ? Comment ne concevrait-on pas une haine vigoureuse pour le genre de péché qui fait tomber le plus d'âmes en enfer ? Comment une femme, une jeune fille de cœur, en face d'une telle douleur, accepterait-elle le risque d'être une occasion de chute pour un homme ou un jeune homme, par l'immodestie de son costume ? (voir note 25)

Sœur Lucie de Fatima a témoigné que dans ses appels à la pénitence la Vierge Immaculée demandait avant tout : "*Les sacrifices qu'imposent une stricte observation de la loi de Dieu et l'accomplissement du devoir quotidien*". Or, la pratique de la modestie fait justement partie de cette stricte observation de la Loi de Dieu, qui interdit de profaner notre corps, Temple de l'Esprit-Saint, et d'être un sujet de scandale pour nos frères, par des exhibitions indécentes. Devoir grave, qui ne peut, en aucun cas céder le pas aux exigences tyranniques d'une mode diabolique. Une conception pervertie de la charité chrétienne tend actuellement à absoudre les péchés de la chair, du moment que l'on se montre serviable et sans arrogance, avec ses voisins. Conception de facilité, entachée de matérialisme, qui fait oublier à des chrétiens que les ravages de l'impureté dans les âmes, dans les familles, dans la société, sont d'une gravité incalculable.

Note 25: (note de l'éditeur 2017) cf. la différence entre vraie et fausse dévotion, expliquée par St Louis Marie Grignon de Montfort. La vraie dévotion se traduit par des progrès et une conformité à la Sainte Vierge. Sinon il s'agit d'une fausse dévotion sentimentale et illusoire. C'est certainement un des grands pièges de notre temps. La Vierge à La Salette a appelé les Apôtres des derniers temps à se manifester pour redresser les âmes vers la vraie religion...Apôtres des derniers temps justement annoncés par St Louis Marie.

La Vierge Immaculée, à Fatima, a affirmé que "ce sont les péchés de la chair qui conduisent le plus d'hommes en enfer". **La première charité est donc de ne pas les y induire par notre tenue.** Pie XII, dans le discours déjà tant de fois cité, disait :

"Si certaines chrétiennes soupçonnaient les tentations et les chutes qu'elles causent chez les autres par leurs toilettes et les familiarités auxquelles, dans leur légèreté, elles accordent si peu d'importance, elles s'épouvanteraient de leur responsabilité".

Ne laissons donc pas ceux ou celles que nous aimons s'imaginer qu'une certaine gentillesse puisse racheter le scandale d'une mise immodeste. *"Encore que je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres, quand bien même je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, tout cela ne sert à rien... La charité n'est point considérée... Elle ne fait rien d'inconvenant..."* (I cor XIII. 3-5).

La charité, pour ne rien faire d'inconvenant, préfère souffrir la gêne l'un costume décent, même à la plage (mais trouve-t-on encore des plages désertes ou fréquentées par des gens entièrement habillés? Note de l'éditeur 2017), même dans le sport, plutôt que de risquer de provoquer **une seule** mauvaise pensée. Elle préfère subir les moqueries des esclaves de la mode, plutôt que de tomber sous le terrible verdict du Divin Maître :

"Celui qui aura rougi de Moi et de mes paroles au milieu de cette génération adultère et pécheresse, le Fils de l'homme aussi rougira de lui, lorsqu'il viendra dans la gloire de son Père avec les saints Anges". (Mc. VIII. 38).

3) LA DÉFENSE DE LA MORALITÉ PUBLIQUE:

Prier et expier, éclairer ceux et celles que Dieu vous a spécialement confiés sur le devoir grave qu'ils ont, en tant que baptisés, de respecter en eux-mêmes l'habitation de la Sainte Trinité et d'éviter tout ce qui pourrait être occasion de péché pour le prochain, les entraîner dans cette croisade de pureté à laquelle nous engageant si fortement la Vierge Immaculée et les Souverains Pontifes, c'est votre devoir de chefs de famille.

Mais votre devoir ne s'arrête pas là. Vous êtes citoyens français, responsables pour une part de la moralité publique. Devant ce que le Pape Jean XXIII ne craint pas d'appeler "*les tentatives préméditées de submerger l'intégrité de la conduite morale par une offensive sans précédent qui ne connaît pas de trêve*", vous ne pouvez pas rester inactifs.

D'autant qu'une campagne d'irénisme savamment orchestrée vise actuellement à persuader les catholiques que les Francs-Maçons ne sont que des "*frères séparés*", tout disposés à collaborer avec nous pour le bien de la patrie et de l'humanité.

On invoque une fois de plus la charité, qui oblige le chrétien à supposer toujours chez les autres une intention droite... jusqu'à preuve du contraire. Mais quand un coryphée de la F.M. déclare : "*Nous sommes intimement, profondément et inguérissablement persuadés que notre position idéale, métaphysique, éthique, politique, sociale, humaine, est en contraste incurable avec celle de l'Eglise*" (L. Lupi, Rispondo ai gesuiti, Roma 1959, p. 32), il ne peut être question de "*faire un bout de chemin*" avec ceux qui tiennent cette position, même si l'on suppose charitablement que certains d'entre eux sont de bonne foi. La discipline implacable de la Maçonnerie, comme celle du Parti Communiste, peut bien utiliser, comme "*courroies de transmission*", des hommes égarés par les propos humanitaires dont elle couvre ses entreprises les plus perverses. Le Comité National d'Action Laïque ne réclamait-il pas, tout récemment, la nationalisation des écoles privées

sous contrat, "pour défendre les grandes valeurs humaines et françaises, notamment la liberté d'opinion et d'expression"? Il est possible que des naïfs se laissent prendre à ce verbiage. Mais nous, sachons appeler ennemis de l'Eglise et de l'authentique liberté des consciences ceux qui poursuivent, sous le couvert de ces grands mots, la monopolisation de l'enseignement.

Les tactiques peuvent varier selon l'opportunité. Au moment où le Concile met en branle un désir général d'unité, il est évidemment très habile de faire croire aux agneaux que les loups sont devenus végétariens. Mais nous savons trop bien quel but se proposent "ceux qui sont dans les coulisses", pour nous laisser prendre au piège. (voir note 26)

On vous reprochera sans doute d'être des sectaires, des fanatiques, des esprits rétrogrades. Comment pourriez-vous en être ébranlés, sachant que ceux qui lancent ces accusations veulent établir leur domination universelle en "greffant, autant que possible, dans les intelligences de ceux qui professent la religion chrétienne, les idées de libre-pensée et de scepticisme" ?

On vous reprochera de "faire de la politique". Accusation plaisante, de la part de ceux qui veulent monopoliser le gouvernement de la Cité. Ils n'ont que trop bien réussi, par l'abus des passe-droits et par leurs manœuvres partisans, à dégoûter les chrétiens qui connaissent la doctrine de l'Eglise, de travailler, chacun selon ses moyens, "en vue de créer des conditions sociales capables de rendre à tous possible et aisée une vie digne de l'homme et du chrétien". (Pie XII) Vous aurez, pour vous reconforter, les fortes et lumineuses paroles que Pie XII adressait le 15 avril 1953 aux comités civiques italiens :

"Comme des chrétiens, bien décidés à l'action, vous considérez de votre devoir de veiller à ce que rien ne vienne léser les intérêts de la vraie religion, de votre religion.

Vous ne formez pas un parti politique, mais personne ne peut vous dénier le droit de vous unir, de vous organiser, d'intervenir par tout moyen licite, pour que la législation sur la famille, les normes pour une plus équitable distribution de la richesse et pour l'éducation de la jeunesse, et tous les articles qui touchent le champ de la foi et de la morale soient réalisés selon les postulats de la pensée chrétienne et l'enseignement de l'Eglise" (15 avril 1953).

Quel homme de bonne foi pourrait, en particulier, dénier aux catholiques "le droit de s'unir, de s'organiser et d'intervenir par tout moyen licite", pour barrer la route à cette entreprise satanique de corruption, qui s'attaque à l'institution sacrosainte de la famille, par le dévergondage de la mode, le divorce, la limitation des naissances et le reste, dans un but avoué ou déguisé de domination universelle ?

Cette "politique" qui se consacrera à préserver les âmes et la société contre les "tentatives préméditées de submerger l'intégrité de la conduite morales" sera, à n'en pas douter, une forme supérieure de la charité. (voir note 27)

Note 26: (Note de l'éditeur, 2017) Avec le recul nous voyons bien que le prêtre qui fait cette conférence en 1962 avait vu clair sur les manœuvres de "ceux qui sont dans les coulisses". Cela ne donne que plus de force à ses exhortations. Mais en dépit de sa confiance, les chrétiens se "sont laissés prendre au piège". Le mal était déjà trop profond, et presque personne ne voulait revenir à l'intégralité de la Foi et de la Morale chrétienne. Alors Dieu a retiré sa Grâce à la chrétienté agonisante. Prions et travaillons à ne pas mériter le même sort, nous, traditionnalistes...

Note 27: (Note de l'éditeur, 2017) Plus de 50 ans après cet appel, on est effrayé de voir jusqu'où est descendue la société, effrayé du peu de force qu'il nous reste pour agir (Le filet s'est resserré de partout), et du mélange catholico-libéral des œuvres qui prétendent lutter contre la décadence et la révolution. Celle-ci a mis la division partout, et on ne peut plus, par prudence, s'affilier à une œuvre (même traditionnelle, parfois) uniquement parce qu'elle lutte sur certains points, tant le risque de contagion est important. Au sujet des divers mouvements (pseudo-réactionnaires ou semi-réactionnaires...) qui existent et notre action concrète, il faut lire l'excellente plaquette de Jean Vaquié sur "Les ennemis et la manœuvre" n°126 de "lecture et tradition".

Pour toute info ou documents supplémentaires, aide, conseils: ligue-modestie@orange.fr